



## PRIX DE L'INNOVATION 2026 PRIX DE LA RECHERCHE 2026

### APPEL À CANDIDATURE

La Fondation *Jus & Politia*, abritée par l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, souhaite encourager l'activité des Facultés de droit et de science politique. Dans cette perspective, avec le soutien du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), la Fondation décerne chaque année deux Prix d'un montant de 5 000 € chacun.

Le **Prix de l'Innovation** vise à récompenser une initiative pédagogique ou institutionnelle remarquable. Toutes les dimensions de la vie pédagogique et institutionnelle des Facultés de droit et de science politique sont susceptibles d'être récompensées. Cette « innovation » aura été constatée dans le courant de l'année 2025.

Le **Prix de la Recherche** est destiné à récompenser une œuvre écrite (ouvrage, essai, article de doctrine, thèse de doctorat publiée) dans le domaine du droit ou de la science politique. L'œuvre aura été publiée dans le courant de l'année 2025.

Les deux Prix seront décernés par un jury désigné par Conseil scientifique de la Fondation *Jus & Politia* et complété par un représentant du MESRI.

Le nom des lauréats sera communiqué à la fin de l'année 2026.

### CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent concourir, sans restriction de nationalité, les candidats en position d'activité dans les Facultés de droit et de science politique françaises. Les maîtres de conférences et les professeurs émérites peuvent également se porter candidats.

Chaque candidat reconnaît accepter, après en avoir pris connaissance, les modalités d'organisation du Prix, telles qu'elles résultent du Règlement des Prix de la Fondation, ci-annexé, et du présent appel à candidatures.

Le présent appel à candidatures sera diffusé dans les Facultés de droit et de science politique françaises. Il fera également l'objet d'une diffusion sur le site internet « Univ-droit » et sur le site internet de l'Académie des sciences morales et politiques. Cet appel concerne de droit toute personne susceptible de s'y référer et de souscrire aux conditions de candidature.

## **CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature doit être complété [en ligne](#) et comprend impérativement :

- une photocopie recto et verso de la carte d'identité ;
- un curriculum vitae complet ;
- pour le Prix de la Recherche : un ouvrage, essai, article de doctrine ou thèse de doctorat publiée. En complément de l'envoi numérique, les ouvrages soumis sont envoyés par courrier, à l'attention de Emma CARENINI, à l'adresse « Académie des sciences morales et politiques, Palais de l'Institut, 23 Quai de Conti, 75006 Paris » ;
- pour le Prix de l'Innovation : un dossier récapitulant une innovation pédagogique ou institutionnelle.

**Le dossier de candidature est à compléter sur le site internet de l'Académie des sciences morales et politiques (<https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/fondations/ius-et-politia/prix/>) au plus tard le mercredi 30 avril 2026.**

Un accusé de réception sera remis aux candidats, attestant de leur bonne inscription ou indiquant les modalités à compléter pour finaliser son instruction.

**Les renseignements peuvent être pris auprès de Emma CARENINI, chargée de mission, sur le formulaire accessible à l'adresse : <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/contacter-ec/>.**